

PROCEDURE : REMPLACEMENT EN CAS D'ABSENCE D'INTERNE SUR UNE LIGNE DE GARDE	Date de création : 14/03/2024
Rédigée par Eric BAUDAUX Responsable secteur Juniors, Direction des Affaires Médicales	Validée par Patricia BARREAU, Directrice des Affaires Médicales par intérim

REMPLACEMENT EN CAS D'ABSENCE D'INTERNE SUR UNE LIGNE DE GARDE

OBJET

La présente procédure encadre les modalités de remplacement en cas d'absence d'un interne sur une ligne de garde de spécialité ou mutualisée.

LOGIGRAMME

